



Le Démembrement immobilier : une opportunité d'optimisation fiscale !

Réunion en ligne le 15 novembre 2022 à 13h30

Durée 1h

Objectifs :

Expliquer la notion de démembrement : usufruit et nue-propriété
En comprendre l'utilisation du point de vue fiscal

Plan indicatif :

Définition du démembrement

Les différents types de démembrements (subi, voulu...)

Les différents types d'usufruit (viager, à durée fixe ...)

Le démembrement d'un immeuble

A quoi peut servir un démembrement ?

- pendant la détention,
- lors de la succession

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 23 Rue de savoie – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr